

**Compte-rendu de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL du 9 juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le neuf juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de la Fontaine en séance publique, sous la présidence de Monsieur DU PLESSIS Hubert, Maire.

Étaient présents : LOUER Frédéric, BILLON Marzhina, BOUCAUD Jean-Luc, BREGER Marie-Pierre, BERRANGER Antoine, DRION Roland, BOUDEAU Micheline, BOURREZ Christophe, CAVALON Sylvie, DE VARREUX Olivia, CERTAIN Géraldine, PERAIS Delphine, ROBERT Anthony, GUÉHENNEUX Julie formant la majorité des membres en exercice

Représentés : DAVIS Stéphanie par PERAIS Delphine, RICORDEL Denis par BILLON Marzhina

Absents excusés : RICHARD Stanislas, ROUX Arnaud

Secrétaire de séance : ROBERT Anthony

Début de séance : 20 heures Fin de séance :

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2020

1 – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

(Rapporteur Hubert DU PLESSIS)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les délégués aux différents organismes :

ÉTABLISSEMENTS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
REDON Agglomération	DU PLESSIS Hubert BILLON Marzhina	RICORDEL Denis
SPL LA ROCHE	CA : DU PLESSIS Hubert + BREGER Marie-Pierre AG : BREGER Marie-Pierre	DU PLESSIS Hubert
REDON Agglomération Assainissement	-	-
REDON Agglomération Transfert de charges	-	-
REDON Agglomération CLIC	-	-
Syndicat DON – ISAC (Ex BASSIN VERSANT DU DON)	-	-
ENTENTE EX-SYNDICAT de VOIRIE du canton de ST NICOLAS DE REDON et des cantons limitrophes	-	-
Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de GUEMENE-PENFAO (SIAEP)	-	-
SYDELA (Syndicat Départemental d'Électrification de L.A.)	BOURREZ Christophe BERRANGER Antoine	CERTAIN Géraldine DE VARREUX Olivia
MISSION LOCALE - REDON	CAVALON Sylvie	PERAIS Delphine

F.A.J. - Redon	CAVALON Sylvie	PERAIS Delphine
A.I.R.E. BLAIN	GUEHENNEUX Julie	CAVALON Sylvie
COPAS		
AIDE EMPLOI Services	BILLON Marzhina BOURREZ Christophe	
POLLENIZ (ex FDGDON)	DRION Roland	RICORDEL Denis
SCOT	-	-
Maison du tourisme	-	-
SSIAD - Derval	CERTAIN Géraldine	
Correspondant DEFENSE	DRION Roland	
Référent SECURITE ROUTIERE	BOUCAUD Jean-Luc	
TESDAN LE VENT	CERTAIN Géraldine	LOUER Frédéric
AMICALE DES TERRITORIAUX	BOUDEAU Micheline	
COMITE d'APPUI du CH		-

2 – SPL LA ROCHE - MODALITÉS DE FACTURATION DES REPAS EN ALSH DANS LE CADRE DES PROTOCOLES D'ACCUEIL INDIVIDUEL

(Rapporteur Hubert DU PLESSIS)

Le conseil d'Administration de la SPL La Roche a été interpellé par une famille dont l'enfant est accueilli chaque mercredi mais qui fournit le déjeuner (dans le cadre d'un P.A.I lié à des allergies alimentaires). Le prestataire des repas de la SPL n'est pas en mesure de fournir ce type de repas sans allergènes. Aussi, la famille demande de ne pas facturer les repas lors des mercredis.

Considérant l'incapacité de la structure à proposer un repas sans ces allergènes, Monsieur Le Président de la SPL propose de créer un tarif spécifique pour les journées ALSH et Mercredi pour ce type de situation en soustrayant le prix du repas au prix de la journée en y adjoignant une somme forfaitaire liée aux couverts et entretien, de 0.50 centimes d'euros (le tarif d'un repas étant initialement de 3,21 euros TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par seize voix pour et une abstention, valide les nouveaux tarifs du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 suivants :

Tarifs applicables en cas de repas fournis par la famille dans le cadre d'un PAI uniquement							
	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	HORS SPL
<i>ALSH</i>	8,04 €	8,71 €	9,50 €	10,45 €	11,50 €	12,54 €	14,84 €
ALSHPAI	4,33 €	5,00 €	5,79 €	6,74 €	7,79 €	8,83 €	11,13 €
<i>Mercredi Loisirs</i>	6,24 €	7,13 €	8,02 €	8,91 €	9,80 €	10,69 €	12,65 €
Mercredi loisirs PAI	2,53 €	3,42 €	4,31 €	5,20 €	6,09 €	6,98 €	8,94 €
<i>Mercredi éducatif</i>	11,20 €	12,80 €	14,40 €	16,00 €	17,60 €	19,20 €	22,72 €
Mercredi Éducatif PAI	7,49 €	9,09 €	10,69 €	12,29 €	13,89 €	15,49 €	19,01 €

3 – INVENTAIRE DES HAIES BOCAGERES – DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

(Rapporteur Hubert DU PLESSIS)

Par délibération n° 2019-57 en date du 5 décembre 2019, le conseil municipal a décidé d'effectuer l'inventaire des haies bocagères sur la commune.

Afin de mener à bien cette mission, il est proposé au Conseil Municipal :

- la création d'un comité de pilotage,
- la validation de la composition du comité, par les élus proposée :

- DU PLESSIS Hubert
- LOUER Frédéric
- BOUCAUD Jean-Luc
- BOURREZ Christophe
- RICORDEL Denis
- ROUX Arnaud
- DRION Roland

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide la création du comité de pilotage,
- Valide la composition "élus" proposée de celui-ci,
- Précise que des organismes extérieurs pourront intégrer ce comité de pilotage.